



MAIRIE DE TRAVAILLAN
84850

Téléphone 04 90 37 24 01
Télécopie 04 90 37 79 88

COMPTE RENDU
SOMMAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL EN DATE DU
19 DECEMBRE 2019

Régulièrement convoqué dans le lieu habituel, le Conseil Municipal s'est réuni, dans la Salle de la Mairie.

Présents : Gérard SANJULLIAN, Jean Pierre DELFORGE, Bernard NEGRON, Isabelle DALADIER, Patricia LISPAL, Marie Ange SANJULLIAN, Gilles GASQ, René MARTIN, Daniel MAYER, Karine CHIROL, Cyril BRUSCOLINI, Marie Christine ANDRIEU, Julien CHALAYE, Damien ROZIER

Secrétaire de séance : Jean Pierre DELFORGE

Approbation à l'unanimité et sans aucune réserve du procès verbal de la séance du Conseil Municipal en date du 26 Novembre 2019

1 DOSSIER AGENT TECHNIQUE CONTRE LA COMMUNE

Le Conseil à l'unanimité, décide de faire appel de la décision précisant que le mémoire en défense n'a pas été enregistré par le greffe, du fait d'un mauvais numéro d'enregistrement du Cabinet.

Désigne Maître JONZO pour intervenir dans la défense de ce dossier.

2 RESTES A REALISER ET DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET 2020

Le Conseil à l'unanimité, décide de mandater les opérations suivantes avant le vote du Budget 2020 :

- Ordinateurs Mairie et routeur pour 3700 €TTC
- Logiciels (installation) pour 480 €TTC
- Plan Numérique pour 14 000 €TTC
- Pour les travaux d'agrandissement au groupe scolaire pour la construction de sanitaires
 - Frais d'étude d'architecte pour 5073 €TTC
 - Etude de sol pour 1633.38 €TTC
 - Etude SPS pour 3408 €TTC
 - Portier vidéo pour 500 €TTC
- Licence JVS pour 3589.44 €TTC

(Travaux du Chemin de Sainte Cécile)

3 CIMENTIERE COMMUNAL –Terrain Commun

Procédure de régularisation des sépultures relevant du Terrain Commun
Modification des tarifs et durée des concessions
Règlement du cimetière

Les points ci-dessus sont reportés. Une prochaine réunion sera organisée afin de définir en détail les diverses possibilités (tarif au m2, catégorie de concession,...)

4 DELIBERATION MODIFICATIVE

Le Conseil décide à l'unanimité de transférer :

- 🌈 La somme de 750 € du compte 21316 « Equipement du cimetière » au profit du compte 2158 « Autres installations, matériel outillage » pour 250 € pour l'achat d'une tronçonneuse, et au profit du compte 165 (Dépôts et caution reçus) pour 500 € pour remboursement d'une caution.

5 DIA SOPROMA au Profit de Mr Mme BEN AZZI

Le Conseil, à l'unanimité, renonce à exercer son Droit de Prémption concernant la vente d'un terrain, lot n° 1 du lotissement Les Jardins de la Porte, situé Route de Cairanne.

6 AVENANT CDST 2017-2019

Le Maire indique au Conseil que le Dossier de Mise en conformité du Cimetière n'a pas été accepté en Dépense d'Investissement par le Trésor Public. Il précise que la subvention allouée est donc annulée et propose de transférer cette subvention sur un autre dossier. Le Conseil à l'unanimité, décide d'inscrire les travaux d'Aggrandissement du Groupe Scolaire dans le cadre de la construction de sanitaires et sollicite le Département pour l'obtention de l'aide allouée en remplacement du dossier du Cimetière.

Questions Diverses

Le Maire informe le Conseil de la carte de remerciement de la Famille ICARD suite au décès de Reine et de la carte de naissance de la Famille CHALAYE.

Le Maire indique qu'il y a un recours contre le Permis accordé Mistral Habitat.

Le Maire rappelle le spectacle des enfants de l'école qui est programmé le vendredi 20 décembre à 18h30 à la Salle des Fêtes.

Précise que la distribution des colis aux anciens est prévu le samedi 21 décembre à partir de 9h, une réunion préparatoire est prévue vendredi 20 décembre à 18h en Mairie et sollicite les membres du Conseil.

Le Maire indique que la Société DELESTRE a adressé un devis pour le chauffage de l'église. Il pourrait être utilisé de manière restreinte évitant ainsi une trop forte chaleur.

Patricia LISPAL informe que le Comité des Loisirs, a pu adresser un versement de 720 € au profit du Téléthon, bénéfice de la dernière soirée organisée. Elle précise qu'un diplôme a été remis par l'organisation AFM Téléthon 2019. Félicitations aux membres actifs de l'association.

Le Maire rappelle que la cérémonie des vœux est fixée le **Samedi 11 Janvier 2020 à 11h** à la Salle des Fêtes et informe des cérémonies dans l'intercommunalité :

- Sainte Cécile les Vignes : 10 janvier 2020 à 19h Salle Camille Farjon
- Violès : 11 janvier 2020 à 18h30 Salle des fêtes
- Sérignan du Comtat : 13 janvier 2020 à 18h30 Salle de la Garance
- Camaret : 16 janvier 2020 à 19h Salle René Roussière
- Piolenc : 17 janvier 2020 à 19h Salle des Fêtes
- CCAOP : 23 janvier 2020 à 18h30 Salle du Conseil
- Uchaux : 24 janvier 2020 à 19h Salle les Farjons
- Lagarde Paréol : 31 janvier 2020 à 19h Salle des Fêtes

Tous les points ayant été abordés, la séance a été levée à 19 heures 20

Vu par nous, Gérard SANJULLIAN, Maire de la Commune de Travaillan, pour être affiché à la porte de la Mairie en date du 20 décembre 2019 conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 Août 1884.

Secrétaire de séance
Jean Pierre DELFORGE



Travaillan le 20 décembre 2019
Gérard SANJULLIAN, Maire

